

Premier feuillet

AN 1894



CANTON

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de _____

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} Instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection de ces tables un soin tout particulier. Le manque absolu de certaines lettres et l'irrégularité de certaines autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant _____ feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de _____ pendant l'an 1894.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1893.

Georges Chauveau

N^o 1

Du 4 Janvier



François Joseph
Vacher



Du quatre Janvier mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin.

Acte de naissance de François Joseph Vacher, né hier
à dix heures du matin, au Bourg de St. André de Cubra,
fils légitime de Théophile Vacher, typographe, âgé de
trente sept ans, et de Marie Niane, sans profession
âgée de trente un an, mariés à Demmevant surville
au Bourg de St. André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Dubuc, lithographe, âgé de trente
un an, second témoin Etienne Sacré, typographe, âgé de
vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant le loi par moi Louis Dantagnan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Dubuc

J. Sacré
Ch. Sacré

N^o 2

Du 8 Janvier

Raviv Dupuy

Marié à Bordeaux
le vingt six juillet mil
neuf cent dix sept avec
Marie Anne Brocquet
le treize au juillet
mil neuf cent dix sept

Le Maire
Louis Dantagnan

De côté à Bordeaux
le vingt six décembre mil
neuf cent cinquante
le deux Janvier mil neuf
cent cinquante et un

Du huit Janvier mil huit cent quatre vingt
quatre, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Raviv Dupuy, né le cinq de ce
mois à neuf heures du soir, au lieu de Fontboudan, commune
de St. André de Cubra, fils légitime de Victor Dupuy,
tailleur de pierres, âgé de vingt cinq ans, et de Victoire
Echibaud, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés
à Demmevant surville au dit lieu de Fontboudan.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Hyacinthe Perrot, rentier, âgé de soixante
ans, second témoin Pierre Perrot, laboureur, âgé de cinquante
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant le loi par moi Louis Dantagnan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Victor Dupuy
Perrot
Dantagnan

N^o 3
 Du 1^{er} janvier
 Pierre Bonnard

Du huit janvier mil huit cent quatre vingt quatre, à onze heures de matin.
 Acte de naissance de Pierre Bonnard, né le huit janvier, à quatre heures de soir, au lieu de Fontboudon, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Eugène Bonnard cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Françoise Perron, sœur de son père, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontboudon.
 Le père de l'enfant a été reconnu être marié.
 Premier témoin Ludovic Chevre, négociant, âgé de trente huit ans, second témoin Pierre Bonnard, cultivateur, âgé de quarante quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui est signé par nous et par le père de l'enfant, lequel a déclaré qu'il a dit tout le vrai.
 Contaté devant le lieutenant maire Emile Martin, Dantagon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Laforgue L. P. H. V. E. Dantagon

N^o 4
 Du 11 janvier
 Abel Landreau

Du onze janvier mil huit cent quatre vingt quatre, à trois heures de soir.
 Acte de naissance de Abel Landreau, né le onze janvier, à trois heures de soir, au lieu de Fontboudon, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Maxime Landreau, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Jeanne Couraud, sœur de son père, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fontboudon.
 Le père de l'enfant a été reconnu être marié.
 Premier témoin Boiquin, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui est signé par nous et par le père de l'enfant, lequel a déclaré qu'il a dit tout le vrai.
 Contaté devant le lieutenant maire Emile Martin, Dantagon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Maxime Landreau, Marie

N^o 5
 Du 12 janvier

Du douze janvier mil huit cent quatre vingt quatre, à onze heures de matin.
 Marie le quatorze octobre mil neuf cent dix neuf à Ambarès (France) avec deshonore, obdure, faine, et de la mairie d'Ambarès du vingt six octobre mil neuf cent cinquante.
 Le vingt sept octobre mil neuf cent cinquante.
 Le Maire L. P. H. V. E. Dantagon

Marie à Barsac (France) le quatorze novembre mil neuf cent cinquante avec Jeanne, Bourguet.
 Le dix sept novembre mil neuf cent cinquante.
 Le Maire L. P. H. V. E. Dantagon

Décédé à Bommes (France) le vingt deux Août mil neuf cent soixante neuf.
 Le vingt huit Août mil neuf cent soixante neuf.
 le Maire L. P. H. V. E. Dantagon

N^o 6
 Du 23 janvier
 Marie Elodie Robin

Du vingt trois janvier mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures de matin.
 Acte de naissance de Marie Elodie Robin, née le vingt trois janvier à midi au lieu de St. Basile, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Robin cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Anne Marie Bouillet, sœur de son père, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St. Basile.
 Le père de l'enfant a été reconnu être marié.
 Premier témoin Pierre Robin, cultivateur, âgé de trente cinq ans, second témoin Françoise Robin, âgée de cinquante ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui est signé par nous et par le père de l'enfant, lequel a déclaré qu'il a dit tout le vrai.
 Contaté devant le lieutenant maire Emile Martin, Dantagon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Marie Elodie Robin, F. J. J. J.

Décédé à Riboune (France) le 16 juin 1889.
 le Maire, P. H. V. E. Dantagon

N. 5

Du 12 Janvier



Jean Descombe

à d'André de Gubrae
quatre septième mil neuf
sept avec Marie Gros
vingt quatre septième mil neuf
sept



Le Maire

Signature in blue ink

N. 6

Du 23 Janvier

Du douze Janvier mil huit cent quatre
vingt quatre, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Estienne Descombe, né hier
à onze heures du soir, au lieu de Fonboideau, commune
de St Etienne de Gubrae; fils légitime de Jean Descombe,
cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Augustin
Cavégnac, sans profession, âgé de trente cinq ans; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Fonboideau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Elie Larrivé, garde-champêtre, âgé
de soixante cinq ans, second témoin Pierre Rivière, sabotier,
âgé de cinquante neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture, et nous le déclarant que c'est de bon
cœur et sans fraude.
Compté suivi et l'un par moi Emile Martin
Dantagnan, Maire de St Etienne de Gubrae, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Signatures in blue ink

Du vingt trois Janvier mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin,
Acte de naissance de Marie Coloin Robin
à midi au lieu de St

N^o 7
Du 12 Août
Mairie de Cabaon
Annoy

Deuxième Février mil huit cent quatre vingt
quatre, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Célestine Annouveau
née le dix de ce mois, à dix heures du matin au lieu
du Poyth, commun de St André de Cabaon, au lieu
légitime de Jean Annouveau, cultivateur, âgé de vingt deux
ans, et de Clésabean Robert, sans profession, âgé de vingt deux
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Poyth.
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Cordeau, cultivateur, âgé de soixante
trois ans, second témoin Raymond Fauré, cultivateur, âgé de
soixante ans, âgé de trente deux ans habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
fure de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comte de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cabaon, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

R Fauré
Jean Annouveau
Cordeau Edouard
Fauré

Decide à St André de Cabaon
(Samedi) le dix Décembre mil
huit cent soixante deux
le six Décembre mil huit cent
soixante deux. Le Maire,
Alexis Fauré

N^o 8
Du 12 Août
Mairie de Cabaon

Du deux Août mil huit cent quatre vingt
quatre, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Paul Lalanne, né hier à
six heures du matin au lieu du Puy, commun de
St André de Cabaon, fils naturel de Jean Lalanne,
cultivateur, âgé de vingt trois ans, demeurant au
dit lieu du Puy, et de son non nommé.
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Bonard, propriétaire, âgé de
quarante huit ans, second témoin Germain Estrelle, cultivateur,
âgé de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
fure de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comte de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cabaon, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Lalanne
Edouard

Par acte du vingt sixième
mil huit cent quatre vingt
quatre, à dix heures du matin
au lieu du Poyth, commun de
St André de Cabaon, au lieu
légitime de Jean Lalanne,
cultivateur, âgé de vingt trois
ans, et de son non nommé.
Le père de l'enfant a été
reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Bonard,
propriétaire, âgé de quarante
huit ans, second témoin
Germain Estrelle, cultivateur,
âgé de vingt six ans, habitant
de cette commune.
Sur la réquisition et présentation
à nous faite par le fure de
l'enfant nous avons vérifié le
présent acte que les témoin
et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi
Comte de Canton Dantagnan,
Maire de St André de Cabaon,
faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

N^o 9
Du 7 Août



Jean Gervillon



De sept Août mil huit cent quatre vingt
quatre, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Gervillon, né le jour
de St André de Cabaon, fils légitime de Pierre Gervillon,
cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Jeanne Dubouvier,
sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cabaon.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Biais, marchand, âgé de vingt cinq ans,
second témoin Elie Boudier, marchand, âgé de vingt deux ans,
demeurant à Cabaon et le premier témoin de St André de Cabaon.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
fure de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comte de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cabaon, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Biais Jean Kindly Elie
Gervillon Pierre Dantagnan

N^o 10
Du 12 Août

André Adrien
Bavri

Maria à Valenciennes le
dix neuf Décembre mil huit cent
quatre avec André Elmina
Bavri et son
à cinq heures mil huit cent vingt
quatre
Lefebvre

Maria à Valenciennes le
dix neuf Décembre mil huit cent
quatre avec Madame Roux
et son
à cinq heures
Lefebvre

Du deux Août mil huit cent quatre vingt quatre
à deux heures du matin.

Acte de naissance de André Adrien Bavri, né hier à
six heures du matin au lieu de St André de Cabaon,
fils légitime de Hippolyte Bavri, employé de chemin
de fer, âgé de quarante quatre ans, et de Célestine Jeanne
sans profession, âgée de trente neuf ans, mariés et demeurant
ensemble au lieu de St André de Cabaon.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Laurent Lepetit, cultivateur, âgé de
quarante quatre ans, second témoin Louis Baraille, fermier,
âgé de trente huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
fure de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comte de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cabaon, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Lefebvre
Vermille
Bavri Hippolyte
C. Sapard

Decide à Aubagne (Mairie
de) le premier Février mil
huit cent soixante deux.
le six Février 1862. Le Maire,
Lefebvre

10311

Du 17 Mars
Pierre Morel
Millepied

Du douze Mars mil huit cent quatre vingt
quatorze, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Morel Millepied, né
le dix-huit mai, à cinq heures du soir, au lieu de Fontaine,
commune de St André de Cubzac, fils légitime de Pierre
Pacbet, blondin, âgé de trente huit ans, et de Jeanne Gasu,
demeurant ensemble au dit lieu de Fontaine.

Cela dit l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Jean Raymond, célibataire, âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Jean Borden, célibataire,
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Comité électoral
Dantagnon, Chevalier de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Millepied
Raymond Jean
Gordon
Edouard

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt
quatorze, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Louis Bertheau, né cette nuit à
minuit, au lieu de Montalou, commune de St André de
Cubzac, fils légitime de Jean Bertheau, cultivateur, âgé
de vingt six ans, et de Eulalie Auguste Kollard,
sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant
ensemble dans la commune de Marsa.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé de
quarante cinq ans, second témoin Amant Bonnaud, cultivateur,
âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Comité électoral
Dantagnon, Chevalier de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Bertheau
Morel
Laforgue

10315

Du 15 Mars
Vignaux
Laforgue
Morel



Acte en date du douze Mars
mil huit cent quatre vingt quatre
de l'acte de naissance de Eugène Vignaux
dont la naissance est constatée par
l'acte de mariage avec
Mlle...
et dont mention fait par nous
de l'état civil par nous officier
public de l'état civil.

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt
quatorze à trois heures et demie du soir.

Acte de naissance de Eugène Vignaux, né à trois
heures du matin, au lieu de Fontaine, commune de
St André de Cubzac, fils légitime de Célestin Vignaux,
chauffeur, âgé de vingt neuf ans, et de Marie Proigence,
sans profession, âgée de vingt un an, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Fontaine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Bertrand Laforgue, cultivateur, âgé de
quarante cinq ans, second témoin Amant Bonnaud, cultivateur,
âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Comité électoral
Dantagnon, Chevalier de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Vignaux
Laforgue
Morel
Edouard

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt
quatorze à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Louis André Chaillat, né à
cinq heures du soir, au lieu de St André de Cubzac,
fils légitime de Michel Chaillat, marchand, âgé de
vingt six ans, et de Catherine Lajoye, sans profession,
âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble
au lieu de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Gordon, cultivateur, âgé de trente
sept ans, second témoin Albert Gibon, cultivateur, âgé
de vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Comté suivant la loi par moi Comité électoral
Dantagnon, Chevalier de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Chaillat
A. Gibon
Gordon
Edouard

N^o 15

Du 21 Mars

Paul Lalanne
Reconnaisance

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures du matin, devant nous Maire de St André de Cubzac, ont été présents les trois ans, venus au lieu du Parc, commun de St André de Cubzac, laquelle a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel l'enfant Paul Lalanne, né vers cette époque le premier Mars mil huit cent quatre vingt quatre, comme fils naturel de Jean Lalanne, et de sa femme nommée

La dite déclaration a été faite en présence de deux témoins âgés de trente ans, et légitimes, savoir pour nous âgés de soixante six ans, habitant de cette commune, lesquels ont signé avec nous, après lecture, ainsi que la déclarante,

Constaté suivant la loi par moi Louis Dantigny, fonction d'officier public de l'état civil.

Clavie Louis Dantigny par Paul Lalanne

N^o 16

Du 11 Avril

Marie Calzac

Du onze Avril mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures du matin,

Acte de naissance de Marie Calzac, née huit heures du soir, au lieu de Paradis, commun de St André de Cubzac, fille légitime de Julien Calzac, cultivateur, âgé de trente six ans, et de Jeanne Lambert, sans profession, âgée de trente quatre ans; mariés ensemble au dit lieu de Paradis.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Babuau, horloger, âgé de trente deux ans, second témoin Etienne Lavignotte, pour quevis, âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, qui a été lu et déclaré par le déclarant, lequel a signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Dantigny, fonction d'officier public de l'état civil.

J. Cabutau E. Lavignotte Calzac
Dantigny

N^o 17

Du 12 Avril



J. Moail Jean Lalanne



Par acte en date du vingt deux

Le présent acte a été rédigé par moi Louis Dantigny, fonction d'officier public de l'état civil.

Du 13 Avril

Georgette Couillardreau

Par acte en date du vingt quatre février mil neuf cent deux, devant nous Maire de St André de Cubzac, ont été présents les trois ans, venus au lieu du Parc, commun de St André de Cubzac, laquelle a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel l'enfant Paul Lalanne, né vers cette époque le premier Mars mil huit cent quatre, comme fils naturel de Jean Lalanne, et de sa femme nommée

Décédé à Mugron le dix juillet mil neuf cent cinquante neuf.

Le dix huit juillet mil neuf cent cinquante neuf. Le Maire, Creuzier

Du onze Avril mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures du matin,

Acte de naissance de Honoré Jean Lalanne, né huit heures du soir, au lieu de Fontbouillon, commun de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Lalanne, cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Lambert, sans profession, âgée de vingt sept ans; mariés ensemble au dit lieu de Fontbouillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Robert, âgé de cinquante neuf ans, second témoin Pierre Robert, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, qui a été lu et déclaré par le déclarant, lequel a signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Dantigny, fonction d'officier public de l'état civil.

Lalanne Dantigny Robert

Du vingt trois Avril mil huit cent quatre vingt quatre, à onze heures du matin,

Acte de naissance de Georgette Couillardreau, née le vingt un de ce mois à neuf heures du soir, au lieu de Lapouyade, commun de St André de Cubzac, fille légitime de Augustin Couillardreau, cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, et de Angélique Bigon, sans profession, âgée de quarant trois ans; mariés ensemble au dit lieu de Lapouyade.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Boue, maçon, âgé de trente cinq ans, second témoin Jean Dubé, maçon, âgé de soixante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, qui a été lu et déclaré par le déclarant, lequel a signé avec nous, après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Dantigny, fonction d'officier public de l'état civil.

Creuzier Dantigny

N. 19

Du 14 Avril

Marié Jean Gassin

Du vingt quatre Avril mil huit cent quatre vingt quatre, à quatre heures du soir,
 Acte de naissance de Marie Jeanne Gassin, commune de St André de Cubzac; fille légitime de Jean Gassin, laboureur, âgé de trente deux ans, et de femme Dupuy, son épouse, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lapouyade.
 Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Jean Lafarge, facteur, âgé de trente deux ans, second témoin Pierre Texier, facteur, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Compté suivant la loi par nous Comité de canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officiers publics de l'état civil.

Lafarge Texier Gassin Jean
 Dantagnan

Marié à St André de Cubzac le quinze Octobre mil neuf cent dix sept avec Marie Jeanne Gassin.
 Le quinze Mars mil neuf cent dix sept.
 Dantagnan
 Dantagnan

Décédé à Bordeaux (juin) le vingt huit Mars mil neuf cent dix sept avec Marie Jeanne Gassin.

N. 20

Du 30 Avril

Catherine Germain Loiry

Du trent Avril mil huit cent quatre vingt quatre, à deux heures du matin,
 Acte de naissance de Catherine Germain Loiry, née le vingt sept de ce mois à deux heures du soir au bourg de St André de Cubzac; fille légitime de Jean Loiry, fermier, âgé de trente sept ans; marié, et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.
 Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Emile Paillot, pépiniériste, âgé de trente huit ans, second témoin Frédéric Roberteau, employé, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Compté suivant la loi par nous Comité de canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officiers publics de l'état civil.

Loiry jeune Paillot Es
 Dantagnan Roberteau Frédéric

N. 21

Du 11 Mars



Marié Renaud

Par acte en dat du vingt trois Mars mil neuf cent quatre vingt quatre et de la mairie de Cubzac les ledits Renaud et Renaud ont déclaré que le mariage qu'ils ont contracté le vingt trois Mars mil neuf cent quatre vingt quatre est nul et nul cent quatre vingt quatre.

Décédé à Rebourne (gde) le 20 Mars 1890.
 le 28-4-1890
 à 4 ans

N. 22

Du 11 Mars

Thomas Rigole

Marié à Laviac le sept Avril mil neuf cent vingt avec Marie Colchon.
 Le treize Août mil neuf cent vingt.
 Le Mairie
 Ponceau

Décédé à Bordeaux le sept Juillet mil neuf cent cinquante neuf.
 le dix Juillet mil neuf cent cinquante neuf.
 le 17 Mars
 Augery

Du onze Mars mil huit cent quatre vingt quatre, à deux heures du matin,
 Acte de naissance de Marie Renaud, née le huit de ce mois, à cinq heures du soir, au lieu de Jean Portier, commune de St André de Cubzac; fille légitime de Ferdinand Renaud, cultivateur, âgé de trente un ans, et de Marie Poirrier, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Jean Portier.

Le lieu de naissance a été reconnu être féminin.
 Premiers témoins Emile Couraud, boulanger, âgé de vingt huit ans, demeurant à St André de Cubzac, second témoin Pierre Texier, facteur, âgé de cinquante huit ans, demeurant à St André de Cubzac.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Compté suivant la loi par nous Comité de canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officiers publics de l'état civil.

Renaud Emile Couraud
 Dantagnan

Du quinze Mars mil huit cent quatre vingt quatre, à deux heures du matin,
 Acte de naissance de Thomas Rigole, né le deux de ce mois, à deux heures du matin, au lieu de Pervan, commune de St André de Cubzac; fils légitime de Thomas Rigole, cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie Poirrier, sans profession, âgée de trente deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Pervan.

Le lieu de naissance a été reconnu être masculin.
 Premiers témoins André Bourgeois, boulanger, âgé de trente trois ans, second témoin Pierre Texier, facteur, âgé de cinquante huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Compté suivant la loi par nous Comité de canton Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officiers publics de l'état civil.

Bourgeois Rigole
 Dantagnan

1023

Du 17 Mars

Gathurin Beauvin

Marié à Marie de
Cubran de vingt huit
ans et sept mois
de Paris

Et de Marie de
Cubran de vingt huit
ans et sept mois
de Paris

Du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à dix heures du matin,
Acte de naissance de Gathurin Beauvin, né le
quatorze de ce mois, à dix heures du soir au lieu de
Cubran, commune de St. André de Cubran, fille légitime
de Pierre Beauvin, cultivateur, âgé de vingt cinq ans,
et de Marguerite Bigole, sans profession, âgée de vingt
trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de
Cubran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin André Rouquay, boctier, âgé de
trente trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Raymond
André Rouquay

Du vingt un Mars mil huit cent quatre vingt
quatre, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Georges Craover, né le dix
neuf de ce mois, à cinq heures du matin au Bourg de
St. André de Cubran, fils légitime de Pierre Craover,
pêcheur, âgé de trente trois ans, et de Marie Beauvin,
sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant
ensemble au Bourg de St. André de Cubran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bonin, pêcheur, âgé de vingt
neuf ans, second témoin Octave Boissier, cultivateur, âgé
de vingt cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Bonin
Octave Boissier

Du six Mars

Acte de naissance de Marie Cordore, née le six
de ce mois, à dix heures du matin au lieu de
Cubran, commune de St. André de Cubran, fille légitime
de Pierre Cordore, cultivateur, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cubran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordore, père, cordonnier, âgé
de cinquante trois ans, second témoin Jean Cordore, fils
cordonnier, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Cordore
Jean Cordore

1024

Du 26 Mars

Marié à Marie

Par acte en date du dix sept
mars mil huit cent quatre
vingt quatre, il a été constaté
qu'il y a eu mariage entre
Monsieur et Madame

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Fournier, sabotier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Jean Raymond, charronnier, âgé
de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Fournier
Jean Raymond

Du six Mars

Acte de naissance de Marie Cordore, née le six
de ce mois, à dix heures du matin au lieu de
Cubran, commune de St. André de Cubran, fille légitime
de Pierre Cordore, cultivateur, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cubran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordore, père, cordonnier, âgé
de cinquante trois ans, second témoin Jean Cordore, fils
cordonnier, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Cordore
Jean Cordore

Du vingt huit Mars mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin,
Acte de naissance de Marie Ficot, née le dix sept
de ce mois, à dix heures du soir au lieu de
Cubran, commune de St. André de Cubran, fille légitime
de Jean Ficot, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie
Ficot, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cubran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Fournier, sabotier, âgé de cinquante
cinq ans, second témoin Jean Raymond, charronnier, âgé
de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Fournier
Jean Raymond

Du six Mars

Acte de naissance de Marie Cordore, née le six
de ce mois, à dix heures du matin au lieu de
Cubran, commune de St. André de Cubran, fille légitime
de Pierre Cordore, cultivateur, âgé de vingt sept ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cubran.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordore, père, cordonnier, âgé
de cinquante trois ans, second témoin Jean Cordore, fils
cordonnier, âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Louis Charrier,
Dantagnan, Maire de St. André de Cubran, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Cordore
Jean Cordore

N.º 27

Du 8 juin

Marthe Marie
Catharin Lorin

Marce à Paris le 27
juin mil neuf cent
vingt quatre. V. D. D. V. J. C. M.
le 27 juin mil neuf cent
vingt quatre.

Decede à Paris le 27
de quatre Decede mil
neuf cent vingt quatre
le 27 Decembre 1924
le 27

Carbes B. B. B.

N.º 28

Du 14 juin

Marie Louise
Bellouin

Acte en date du 14
juin mil neuf cent vingt
quatre. V. D. D. V. J. C. M.
le 14 juin mil neuf cent
vingt quatre.

Acte mention fait par nous
officier de l'état civil le dix sept
juin mil neuf cent vingt
quatre.

Decede à St Symphonien
(France) le 14 juin mil
neuf cent vingt quatre. V. D. D. V. J. C. M.
le 14 juin mil neuf cent
vingt quatre.

De huit juin mil huit cent quatre vingt
quatre à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Marie Catharin
Lorin née le quatre de ce mois, à trois heures du matin
au bourg de St André de Cubrac; fille légitime de
Joseph Louis Lorin mari chat-perrach, âgé de
trente un an, et de Marie Bonnel, sans profession
âgée de vingt sept an; mariés et demeurant
ensemble au bourg de St André de Cubrac.

Le père de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Raymond Fonteneau, commerçant
âgé de trente an, second témoin Paul Bérat, clerc
âgé de trente quatre an, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Lorin L. P. A. Fonteneau
Edantagnan

De quatre juin mil huit cent quatre vingt
quatre à dix heures du matin.
Acte de naissance de Marie Louise Bellouin, née
le onze de ce mois à sept heures du soir, au lieu de St Étien
commune de St André de Cubrac; fille légitime de
Pierre Bellouin cantonnier, âgé de trente trois an, et de
Marguerite Perret, garde bœuf, âgée de trente an;
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St Étien.

Le père de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Jean et Orl Cordouan, âgé de trente
sept an, second témoin Toussaint Bernard, menuisier,
âgé de trente huit an, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Toussaint Bernard
V. D. D. V. J. C. M.

N.º 29

Du 16 juin



André Bossard



De seize juin mil huit cent quatre vingt
quatre à deux heures du soir.
Acte de naissance de André Bossard, né hier à
neuf heures du soir, au lieu de Galong, commune
de St André de Cubrac; fils légitime de Paul Bossard
cultivateur, âgé de trente huit an, et de Marguerite
Petit, son épouse, âgée de trente quatre an; mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Galong.

Le père de l'enfant a été reconnu être mâle.
Premier témoin Jean Bouteau, chef cantonnier, âgé
de trente six an, second témoin Pierre Perret, docteur
âgé de cinquante neuf an, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin ont signé avec nous après lecture.
Contaté devant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bouteau Bossard Perret
Edantagnan

N.º 30

Du 19 juin

François Juge

Acte en date du quatre
juin mil neuf cent vingt
quatre. V. D. D. V. J. C. M.
le 19 juin mil neuf cent
vingt quatre.

Acte mention fait par nous
officier de l'état civil le vingt
sept juin mil neuf cent
vingt quatre.

Decede à Lège -
CAP. FERRET (juin)
le 28 février 1953.

Notion de 4/03/83

De dix neuf juin mil huit cent quatre vingt
quatre à onze heures du matin.

Acte de naissance de François Juge, né hier à
trois heures du matin au lieu de La Caze, commune
de St André de Cubrac; fille légitime de Germain
Juge, manoeuvre, âgé de vingt huit an, et de Louise
Poidou, sans profession, âgée de vingt cinq an; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de La Caze.

Le père de l'enfant a été reconnu être femelle.
Premier témoin Jean Raymond, charpentier, âgé
de cinquante cinq an, second témoin Pierre Perret,
docteur, âgé de cinquante neuf an, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les
témoin ont signé avec nous après lecture, et avec le
déclarant qui a dit sa lecture.

Contaté devant la loi par moi Louis Martin
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Juge
Edantagnan

N. 11
Du 30 juin
Elizabeth Helia
Pécard

Du vingt juin mil huit cent quatre vingt
quatorze, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Elizabeth Helia Pécard
née à Paris le 20 mai 1814, au lieu de Fontaineau
commune de l'église de Cuhar; fille légitime de
Joseph Pécard, tailleur de pierre, âgé de vingt huit
ans, et de Jeanne Charu Lafforge, sans profession, âgée
de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au
dit lieu de Fontaineau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bazouin charbonnier, âgé
de cinquante cinq ans, second témoin Pierre Héris, laboureur
âgé de cinquante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu
et déclaré ont été signés avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par nous soussignés
Dantaguen, clerc de l'église de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Pécard Bazouin Jean Héris
E. Dantaguen

Les act. en date du 20 mai 1814
ont été insérés dans le registre
de l'état civil de cette commune
le 20 mai 1814 et ont été
certifiés par nous le 20 mai 1814
à Paris le 20 mai 1814
le greffier
E. Dantaguen

Devis à l'acte de
Cuhar le 20 juin
1814
le greffier

N. 12
Du 30 juin
Marie Audin

Du vingt juin mil huit cent quatre vingt
quatorze, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Marie Audin née le dix
sept juin à sept heures, du soir, au bourg de l'église
de Cuhar; fille légitime de Michel Paul Bœnnin
menuisier, âgé de trente quatre ans, et de Alice
Pécard, sans profession, âgée de vingt six ans; mariés
et demeurant ensemble au lieu de Cuhar, vingt sept Persois.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Héris, laboureur, âgé de
cinquante neuf ans, second témoin Louis Larrue, garde
champêtre, âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu
et déclaré ont été signés avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par nous soussignés
Dantaguen, clerc de l'église de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Bœnnin Larrue
E. Dantaguen

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

N. 13
Du 30 juin
Marie Audin

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

N. 14
Du 30 juin



Marie Joffre

après Courroux



Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Devis à l'acte de
Cuhar le 30 juin
1814
le greffier

Du vingt deux juin mil huit cent quatre vingt
quatorze, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Joffre née le
si octobre de Cuhar; fille légitime de Jean Joffre, cultivateur
âgé de vingt huit ans, et de Marie Pécard, sans profession
âgée de vingt ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de la Laguer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Valentin Laforgue, charron, âgé
de vingt sept ans, second témoin Jean Pécard, charbonnier
âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu
et déclaré ont été signés avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous soussignés
Dantaguen, clerc de l'église de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Joffre Laforgue Pécard
E. Dantaguen

Du vingt cinq juin mil huit cent quatre
vingt quatorze, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Pécard, née le
si octobre de Cuhar; fille légitime de Jean Pécard, cultivateur
âgé de vingt huit ans, et de Marie Joffre, sans profession
âgée de vingt ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de la Laguer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Valentin Laforgue, charron, âgé
de vingt sept ans, second témoin Jean Pécard, charbonnier
âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu
et déclaré ont été signés avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous soussignés
Dantaguen, clerc de l'église de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Joffre Laforgue Pécard
E. Dantaguen

Du vingt six juin mil huit cent quatre
vingt quatorze, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Pécard, née le
si octobre de Cuhar; fille légitime de Jean Pécard, cultivateur
âgé de vingt huit ans, et de Marie Joffre, sans profession
âgée de vingt ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de la Laguer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Valentin Laforgue, charron, âgé
de vingt sept ans, second témoin Jean Pécard, charbonnier
âgé de soixante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu, lu
et déclaré ont été signés avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par nous soussignés
Dantaguen, clerc de l'église de Cuhar, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Joffre Laforgue Pécard
E. Dantaguen

N. 35

Du 27 Juin

Jeanne Oble

Par acte en date du huit
juin mil huit cent quatre vingt
sept au bureau de l'état
civil de cette commune, Jeanne
Oble épouse de Pierre Oble
a été reconnue dans son
acte de naissance par nous
officier de l'état civil de cette
commune, mil neuf cent vingt
sept

Du vingt sept juin mil huit cent quatre vingt
sept à deux heures du matin
Acte de naissance de Jeanne Oble, née hier à
deux heures du soir au Bourg de la Gaboye, commune de
St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Oble
cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Paternelle
Dubouy, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés
ensemble au dit lieu de la Gaboye.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de soixant
deux ans, second témoin François Balleau, cordonnier, âgé
de trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comstaté suivant la loi par nous Emile Escharton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Oble Pierre
Edouard Balleau
Cordou

Décidé à St André de
Cubzac (Gironde) le 27 Juin
1890
le 24 Janvier 1891
le 10 Mars

N. 37

Du 27 juillet



Année Marie
Wige



Du vingt cinq juillet mil huit cent quatre
vingt sept à deux heures du matin
Acte de naissance de Anne Marie Wige, née hier à
deux heures du soir au Bourg de St André de Cubzac
fille légitime de François Wige, charpentier, âgé de trente
huit ans, et de Marie Simon, sans profession, âgée de
vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au
Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de soixant
sept ans, second témoin François Balleau, cordonnier,
âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comstaté suivant la loi par nous Emile Escharton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Wige François
Balleau
Edouard

Par acte en date du huit
juin mil huit cent quatre vingt
sept au bureau de l'état
civil de cette commune, Marie
Wige épouse de François Wige
a été reconnue dans son
acte de naissance par nous
officier de l'état civil de cette
commune, mil neuf cent vingt
sept

Décidé à Blaye (Gde) le
31 Mars 1890.

le 24 Janvier 1891
le 10 Mars

Du 27 juillet

Marie Duvergé

Du vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt
sept à deux heures du soir
Acte de naissance de Marie Duvergé, née ce jour même
au lieu de Cablong commune de St André de Cubzac, fille
légitime de Leonard Duvergé cultivateur, âgé de trente
quatre ans, et de Marie Simon, sans profession, âgée de
vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cablong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Alfred Galon, menuisier,
âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui
les témoins ont signé avec nous après lecture, et au
déclarant qui a dit son serment.
Comstaté suivant la loi par nous Emile Escharton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bernard
Alfred Galon
Edouard

Décidé à Aubie-Espéras
(Gironde) le vingt Décembre
mil neuf cent six
le 24 Décembre 1891
le 10 Mars

N. 36

Du 28 Juin

Jean Etienne Estrade

Par acte en date du huit
juin mil huit cent quatre vingt
sept au bureau de l'état
civil de cette commune, Jean
Estrade épouse de Jeanne
Estrade a été reconnue dans
son acte de naissance par nous
officier de l'état civil de cette
commune, mil neuf cent vingt
sept

Du vingt huit juin mil huit cent quatre vingt
sept à deux heures du soir
Acte de naissance de Jean Estrade, né hier vingt
huit à deux heures du matin au Bourg de
St André de Cubzac, fils légitime de Jean Estrade, boulanger,
âgé de vingt sept ans, et de Marie Laporte, sans
profession, âgée de vingt huit ans, mariés et demeurant
ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, chaudronnier, âgé de
cinquante cinq ans, second témoin Pierre Héron, laboureur,
âgé de cinquante neuf ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Comstaté suivant la loi par nous Emile Escharton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Estrade
Raymond
Edouard Héron
Pierre

1123

Du 20 août
Jules Pidal

Du vingt huit mil huit cent quatre vingt
quatorze à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jules Pidal, né vers quatre
heures du matin, au vicin de St. Antoine commun
de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Pidal, catholique
âgé de trente trois ans, et de Marguerite Boyter, sans
profession, âgée de trente ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de St. Antoine.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, charron, âgé de
vingt six ans. Second témoin Jean Raymond, quatre mois
âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Emile Chastan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond
Dantagnan

Du vingt deux Août mil huit cent quatre
vingt quatre, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Gasser Perbeilh, née vers
à onze heures du soir, au lieu de la Dauge, commune de
St. André de Cubzac, fille légitime de Laurent Gasser
Perbeilh, tailleur de pierre, âgé de trente huit ans, et de
Marie Billiau, sans profession, âgée de trente six ans;
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Dauge.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Gillet, maçon, âgé de soixant trois
ans. Second témoin Jean Boissac, maçon, âgé de soixante ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture, et non le
déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Emile Chastan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Gillet Boissac
Dantagnan

1124

Du 27 août



Nomme Caythaudin

Marié à Branne le vingt
sept Août mil huit cent vingt
quatre.



Décédé à Branne
(Gironde) le trois
Octobre mil neuf cent
quatre vingt cinq -
de vingt et un Octobre
mil neuf cent cinquante cinq
à Paris.

Du 29 août

Jean Obichel
Noelle

Du vingt sept Août mil huit cent quatre vingt
quatorze, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Caythaudin, né vers
quatre heures du soir au lieu de St. André de Cubzac, commune de
St. André de Cubzac, fils légitime de Joseph Caythaudin
cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Catherine Gubellat
sans profession, âgée de vingt six ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Picaud, journalier, âgé de cinquante
ans. Second témoin Marie Laurent, publiquiste, âgé de
cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture, et non le déclarant
qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Emile Chastan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Picaud
Marie Laurent
Dantagnan

Du vingt neuf Août mil huit cent quatre vingt
quatorze à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jean Michel Noelle, né vers
trois à quatre heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac,
fils légitime de Pierre Noelle, vacheron, âgé de trente neuf
ans, et de Marie Laporte, sans profession, âgée de trente
cinq ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de
St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Chauvin, professeur, âgé de soixant
quatre ans. Second témoin Gustave Estrade, boulanger,
âgé de vingt six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins ont signé avec nous après lecture, et non le
déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Emile Chastan
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Estrade
Chauvin
Dantagnan

Marié à La Roche la
Vierge, âgé de vingt sept
ans, sans profession, âgé de
vingt sept ans, mariés et
demeurant ensemble au dit
lieu de St. André de Cubzac.

Décédé à La Roche la
Vierge, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

Marié à St. André de
Cubzac, le vingt sept
septembre mil neuf cent
quatre vingt cinq, à
Paris.

N. 44
Du 8 jbr
Maire Audinet

Acte de mariage de Jean Audinet, cultivateur, âgé de trente-trois ans, et de Marie de Cabre, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cabre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Gabriel Goulet, laboureur, âgé de cinquante-sept ans, second témoin Alfred Gabard, serrurier, âgé de quarante-huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous déclarant qui a dit en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de la commune de Cabre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

M. Gab. Goulet
Dantagnan

Decreté à St André de Cabre - le treize jbr mil neuf cent soixante dix neuf.

le 17 jbr
le Maire

Acte de naissance de Marie Beaumont, née le dix-sept de ce mois, à sept heures du matin, au bourg de St André de Cabre; fille légitime de Guillaume Beaumont, vaineur, âgé de trente-trois ans, et de Marie Solillet, sans profession, âgée de trente-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Raymond, vigneron, âgé de vingt-un ans, second témoin Pierre Florin, laboureur, âgé de cinquante-neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous déclarant qui a dit en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de la commune de Cabre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beaumont J. Raymond
Dantagnan

Decreté à Brébouze - le quinze jbr mil neuf cent soixante dix neuf.

le 15 jbr
le Maire

N. 45
Du 6 jbr



Acte de mariage de Jean Baptiste Girard Dupuy, cultivateur, âgé de vingt-trois ans, et de Marie de Cabre, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Bourgeois, propriétaire, âgé de soixante-deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous déclarant qui a dit en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de la commune de Cabre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

M. Bourgeois
Dantagnan

Decreté à St André de Cabre - le six jbr mil neuf cent soixante dix neuf.

le 6 jbr
le Maire

Acte de naissance de Charlotte Pointet, née le dix-neuf de ce mois, à sept heures du matin, au bourg de St André de Cabre; fille légitime de Jean Pointet, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, et de Elisabeth Jacobert, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Bourgeois, vigneron, âgé de cinquante-un ans, second témoin Jean Bourgeois, propriétaire, âgé de soixante-deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous déclarant qui a dit en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de la commune de Cabre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pointet
Bourgeois

Decreté à Li Brouze - le premier jbr mil neuf cent soixante dix neuf.

le 1er jbr
le Maire

N. 46
Du 6 jbr

Acte de naissance de Marie Beaumont, née le dix-neuf de ce mois, à sept heures du matin, au bourg de St André de Cabre; fille légitime de Jean Beaumont, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, et de Elisabeth Jacobert, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Bourgeois, vigneron, âgé de cinquante-un ans, second témoin Jean Bourgeois, propriétaire, âgé de soixante-deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous déclarant qui a dit en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de la commune de Cabre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beaumont J. Raymond
Dantagnan

Decreté à Li Brouze - le premier jbr mil neuf cent soixante dix neuf.

le 1er jbr
le Maire

Acte de naissance de Charlotte Pointet, née le dix-neuf de ce mois, à sept heures du matin, au bourg de St André de Cabre; fille légitime de Jean Pointet, cultivateur, âgé de vingt-cinq ans, et de Elisabeth Jacobert, sans profession, âgée de vingt-cinq ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cabre.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Bourgeois, vigneron, âgé de cinquante-un ans, second témoin Jean Bourgeois, propriétaire, âgé de soixante-deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin ont signé avec nous après lecture et nous déclarant qui a dit en savoir.

Constaté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de la commune de Cabre, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Pointet
Bourgeois

Decreté à Li Brouze - le premier jbr mil neuf cent soixante dix neuf.

le 1er jbr
le Maire

1844

Du 16 Oct

Handwritten notes in the left margin, including names like 'Monsieur' and 'Madame'.

Die den 16 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 16 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 16 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...

Verordnungen...
Handwritten signatures and stamps.

1844

Du 16 Oct

Handwritten notes in the left margin.

Die den 16 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 16 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 16 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...

Verordnungen...
Handwritten signatures and stamps.

1844

Du 17 Oct

Handwritten notes in the left margin.

Die den 17 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 17 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 17 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...

Verordnungen...
Handwritten signatures and stamps.

1844

Du 17 Oct

Handwritten notes in the left margin.

Die den 17 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 17 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...
Die den 17 Octobris mit hoch acht quater vesp
quater vesp...

Verordnungen...
Handwritten signatures and stamps.

1871
Dixième de
Jean Lagrange
Mort à Libourne de la peste le 20 Mars 1871
Le 20 Mars 1871
L'Etat

Du vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt quatre, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Lagrange, né le vingt quatre de ce mois, à onze heures du matin au Bourg de St André de Cubzac; fils légitime de Pierre Lagrange, veuve âgé de trente ans, et de Marie Drouot, son épouse âgé de vingt-neuf ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin Pierre Drouot, âgé de cinquante ans, second témoin Etienne Drouot, gard-champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le sieur M. de la Roche, âgé de trente ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant le loi par moi, Comte de la Roche, Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux Pierre Drouot
Etienne Drouot
M. de la Roche

1872
Dixième de
Jean Drouot
Mort à Libourne de la peste le 20 Mars 1872
Le 20 Mars 1872
L'Etat

Du huit un Octobre mil huit cent quatre vingt quatre, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean Drouot, né le huit de ce mois, au Bourg de St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Drouot, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie Goussier, son épouse, âgé de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St André.
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin Jean Drouot, propriétaire, âgé de soixante deux ans, second témoin Jean Drouot, charpentier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le sieur M. de la Roche, âgé de trente ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant le loi par moi, Comte de la Roche, Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Drouot
Jean Drouot
M. de la Roche

1873
Dixième de
Mort à Bordeaux de la peste le 20 Mars 1873
Le 20 Mars 1873
L'Etat

Du cinq Octobre mil huit cent quatre vingt quatre, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Marie Drouot, née le cinq de ce mois, au Bourg de St André de Cubzac; fille légitime de Pierre Drouot, cultivateur, âgé de trente ans, et de Marie Drouot, son épouse, âgé de vingt-neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St André.
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin Etienne Drouot, âgé de cinquante ans, second témoin Etienne Drouot, gard-champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le sieur M. de la Roche, âgé de trente ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant le loi par moi, Comte de la Roche, Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M. de la Roche
Etienne Drouot
Etienne Drouot

1874
Dixième de
Mort à Bordeaux de la peste le 20 Mars 1874
Le 20 Mars 1874
L'Etat

Du deux Octobre mil huit cent quatre vingt quatre, à dix heures du soir.
Acte de naissance de Marie Drouot, née le deux de ce mois, au Bourg de St André de Cubzac; fille légitime de Pierre Drouot, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Marie Goussier, son épouse, âgé de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St André.
Le lieu de naissance a été reconnu et déclaré par le premier témoin Pierre Drouot, propriétaire, âgé de soixante deux ans, second témoin Jean Drouot, charpentier, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le sieur M. de la Roche, âgé de trente ans, habitant de cette commune, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté devant le loi par moi, Comte de la Roche, Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Drouot
Jean Drouot
M. de la Roche

N. 55

De 13 9^{bre}

Joseph Alfred
René Caumont

Le trois et octobre mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du soir,
Acte de naissance de Adolphe Alfred René Caumont
né hier à deux heures du matin au bourg de l'Abbaye de
Cubzac, fils légitime de Adolphe Caumont coutelier, âgé
de trent sept ans, et de Thérèse Charlotte, sans profession,
âgé de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de l'Abbaye de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Renaud, cordonnier, âgé de soixant
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constats suivant la loi par nous écrits à Cartier
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

René Caumont
Ed. Dantagnan

N. 56

De 14 9^{bre}

Joseph Renaud
Lucie Renaud

De dix neuf et novembre mil huit cent quatre
vingt quatre, à deux heures du soir,
Acte de naissance de Édouard Jean Théodore Louis
Renaud né hier à une heure du soir au bourg de l'Abbaye
de Cubzac, fils légitime de Théodore Desros Renaud pâtissier,
âgé de vingt huit ans, et de Alice Marie Eugénie
Lovermeau, sans profession, âgée de vingt neuf ans,
mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Abbaye de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Georges Louis Lovermeau, employé de poste
et télégraphe, âgé de trente deux ans, demeurant à Bordeaux
sur l'Abbaye numéro quatre, second témoin Edouard Renaud
propriétaire, âgé de quarante huit ans, demeurant à
l'Abbaye de Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constats suivant la loi par nous écrits à Cartier
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Joseph Renaud
Lucie Renaud

N. 57

De 13 9^{bre}

Jean Renaud

Le vingt trois et novembre mil huit cent quatre
vingt quatre, à deux heures du soir,
Acte de naissance de Jean Renaud, né hier à
une heure du matin au bourg de l'Abbaye de Cubzac,
fils légitime de Jean Renaud, sans profession, âgé de trente
trois ans, et de Anne Polhe, sans profession, âgée de trente
sept ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de
l'Abbaye de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Renaud Renaud, propriétaire, âgé
de vingt neuf ans, second témoin Pierre Renaud, coutelier,
âgé de trente ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
les témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constats suivant la loi par nous écrits à Cartier
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Renaud
Anne Polhe

N. 58

De 13 9^{bre}

Lucie Renaud

De trois et décembre mil huit cent quatre vingt
quatre, à deux heures du matin,
Acte de naissance de Lucie Renaud de Arcelin
née hier à sept heures du soir au bourg de l'Abbaye de
Cubzac; fille légitime de Jean Renaud, propriétaire
artiste, âgé de trente trois ans, et de Lucie Renaud
artiste, âgée de vingt trois ans; mariés et demeurant
ensemble à Bordeaux rue Promontoire numéro dix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Louis Renaud, jongleur, âgé de trente
quatre ans, sans domicile fixe, second témoin René Renaud,
marchand, âgé de quarante ans, demeurant à Agen.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte
que les témoin et le déclarant ont signé avec nous
après lecture.

Constats suivant la loi par nous écrits à Cartier
Dantagnan, Maire de l'Abbaye de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Lucie Renaud
Jean Renaud

1164
Du 3 Feb
Jean Thomas

Decede a Saint Andre de Cubzac. le dix neuf Juillet mil neuf cent cinquante quatre - de vingt juillet mil neuf cent cinquante quatre - de Maire,

[Signature]

Du trois Decembre mil huit cent quatre vingt quatre a onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Thomas, né hier à cinq heures du matin, au lieu de Beaufort, commune de St. Andre de Cubzac, fils legitime de Girard Thomas, sans profession, age de quatre vingt ans, et de Marie Geolier ensemble au dit lieu de Beaufort.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Charles Guillaud, marchand, age de trente six ans, second témoin Aman Leicaud, aubergiste, age de trente sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requirition et presentation a nous faite par le pere de l'enfant nous avons redige le present acte que les temoins ont signe avec nous apres lecture, et non de dicta, ont qui a dit. N. savoir.

Controle suivant la loi par moi Emile Marten Dantagan, Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'etat civil.

Callan. A Meicaud & Dantagan

1165
Du 10 Dec
Marquande Bias

Les acte en date du trois Mars mil neuf cent trente six ont été declarés de l'etat civil de cette commune. Il est donc de nouveau constaté dans l'acte ci copie a contracté mariage avec Jean Bedon. Apres lecture faite par nous officier de l'etat civil le jour du mariage nous mil neuf cent trente six.

Decede a Bordeaux le dix huit Mars mil neuf cent quatre vingt deux - de Maire, Marton du 11 Mars 1952

Du dix Decembre mil huit cent quatre vingt quatre a trois heures du soir.

Acte de naissance de Marquande Bias, née a trois heures du matin, au lieu de Plagne, commune de St. Andre de Cubzac, fille legitime de Jean Bias, marié, age de vingt six ans, et de Jeanne Deuninge, sans profession, age de vingt trois ans, mariés, et demourant ensemble au dit lieu de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Henry Bias, propriétaire, age de cinquante cinq ans, second témoin Pierre Martinon, coiffeur, age de vingt six ans, habitant de cette commune.

Sur la requirition et presentation a nous faite par le pere de l'enfant nous avons redige le present acte, que les temoins et le declarant ont signe avec nous apres lecture.

Controle suivant la loi par moi Emile Marten Dantagan, Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'etat civil.

Bias Jean H. Bias P. Martinon

1166
Du 12 Dec
Jean Boze

1) Par acte en date du vingt deux Janvier mil neuf cent deux nous avons redige le present acte que les temoins ont signe avec nous apres lecture, et non de dicta, ont qui a dit. N. savoir.

1) Marie Le Tarnes (pseud) le premier Octobre mil neuf cent dix neuf, avec Louis Etienne ROLLAND, ic 18 Dec 1945. ic 19 Jan.

2) Decede a Jomoc (chate) le 26 Novembre 1944 - ic 29 Novembre 1944 - ic 19 Jan.

1167
Du 12 Dec
Juliette Georgette Pauline Pauline

Par acte en date du treize Mars mil neuf cent dix huit nous avons redige le present acte de cette commune, Juliette Georgette Pauline DUTIN dont le mariage a été constaté dans l'acte ci copie a contracté mariage avec Louis de Ard Ce Ribaud, tenu missionnaire par nous officier de l'etat civil le jour du mariage. Mil neuf cent dix huit.

Le Garde... Decede a... le vingt mai mil neuf cent cinquante et un - de Maire

Du deux Decembre mil huit cent quatre vingt quatre a onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Boze, née le dix deux Mars, a dix heures du matin au lieu de Plagne, commune de St. Andre de Cubzac, fille legitime de Jean Vericent Boze, marin, age de vingt trois ans, et de Marie Dubois, sans profession, age de vingt trois ans, mariés, et demourant ensemble au dit lieu de Plagne.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Joseph Lavigotte, furquier, age de vingt neuf ans, second témoin Jean Raymond Charroux, age de cinquante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requirition et presentation a nous faite par le pere de l'enfant nous avons redige le present acte que les temoins et le declarant ont signe avec nous apres lecture.

Controle suivant la loi par moi Emile Marten Dantagan, Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'etat civil.

Boze Juliette Georgette Pauline

Du deux Decembre mil huit cent quatre vingt quatre a trois heures du soir.

Acte de naissance de Juliette Georgette Pauline Boze, née le dix deux Mars, a trois heures du soir au lieu de St. Andre de Cubzac, fille legitime de Joseph Boze, charpentier, age de vingt quatre ans, et de Marie Adolphe Dubois, sans profession, age de vingt sept ans, mariés, et demourant ensemble au lieu de St. Andre de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond Dupuy, age de cinquante six ans, second témoin Pierre Dupuy, marchand, age de soixante trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requirition et presentation a nous faite par le pere de l'enfant nous avons redige le present acte que les temoins et le declarant ont signe avec nous apres lecture.

Controle suivant la loi par moi Emile Marten Dantagan, Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'etat civil.

Boze Juliette Georgette Pauline

et arrêté présentement regretté contenant lesdits cinq
 acts de naissance et un act de reconnaissance. C par
 suite en Décembre, mit huit cent quatre vingt quatre
 par nosseur Louis Comte de Montmorency Dantagny, Secrétaire
 de la Préfecture de Libourne, remplissant les fonctions
 d'officier public de l'état civil.

Dantagny

Table Alphabétique
 des acts de naissances de l'Annie de Libourne

Départ de la Gironde

Arrondissement
 de Libourne

Année 1874	no ins.	no act.	Nom et prénoms	Date
	1	7	Amoureux Marie Gilbertine	12 Février
	2	43	Audinet Marie	3 J ^{br}
	3	63	Auger Marie	15 D ^{br}
	4	10	Bauni André Adrien	12 Mars
	5	12	Bosteau Louis	14 J ^{br}
	6	28	Bellivier Marie Louise	14 Juin
	7	31	Bérand Elisabeth Kélie	20 J ^{br}
	8	32	Bodinet Marie	20 J ^{br}
	9	44	Beaumont Marie	19 J ^{br}
	10	50	Baudouin Pierre	17 S ^{br}
	11	60	Bidaire Marguerite	10 D ^{br}
	12	61	Bozec Jean	12 J ^{br}
	13	64	Bernard Blanche	15 J ^{br}
	14	111	Chaillat Louis André	25 Mars
	15	13	Cuvillandau Georgette	23 Avril
	16	15	Casimont Adolphe Alfred Bené	18 J ^{br}

17	2	Dupuy Marie	
18	5	Decembre Adrien	1 Janvier
19	31	Duvert Marie	12 J ^{br}
20	49	Dupuy Jean Baptiste Léon	24 Juillet
21	66	Deu Jeanne Elisabeth Georgette	6 S ^{br}
22	26	Delu Marguerite	28 D ^{br}
23	31	Delu Jean	6 Juin
24	36	Destas Jean Etienne	27 J ^{br}
25	49	Dorentin Anne Marie Georgette	23 J ^{br}
26	52	Doutonnet Jeanne Yvonne	17 S ^{br}
27	9	Gouarben Jean	21 J ^{br}
28	19	Garin Marie Jean	7 Mars
29	40	Garnier Perceval Jean	24 Avril
30	54	Georg Helen Marie	28 Juin
31	30	Juge François	19 Juin
32	33	Jeoffre Marie	23 J ^{br}
33	4	Landreau Abel	11 Mars
34	8	Lalanne Paul	2 Mars
35	14	Lalanne Paul (Reconnaissance)	21 J ^{br}
36	17	Lalanne Emile Jean	11 Avril
37	20	Loiry Catherine Germaine	30 J ^{br}
38	51	Lagrave Jean	26 S ^{br}
39	11	Milopied Pierre Marcel	11 Mars
40	23	Moaurin Catherine	17 Mars
41	42	Molle Jean Etienne	24 Avril
42	58	Marcelin Léon Pierre	17 D ^{br}
43	53	Mouquere Marie	19 J ^{br}
44	57	Mou Jean René	23 J ^{br}

45	39	Pudat Julien	20 Mars
46	46	Pointet Marguerite Charlotte	6 8 ^e
47	16	Pinaud Edward Jean Theodore Louis	19 juil.
48	3	Benaud Pierre	8 Janvier
49	6	Robin Marie Cloie	23 4
50	21	Benaud Marie	11 Mars
51	22	Begole Thomas	15 4
52	29	Bonard Andre	16 Juin
53	34	Bonnie Marie Eugenie Rose	26 4
54	48	Bouruet Jean Andre	12 8 ^e
55	29	Sicot Marie	28 Mars
56	27	Lorin Martha Marie Catherine	8 Juin
57	62	Lurin Juliette Georgette Paul	12 8 ^e
58	69	Lavranin Michel	21 4
59	16	Calrai Marie	11 Mars
60	24	Cravere George	21 Mars
61	41	Ceyssandier Henri	27 Août
62	59	Thomas Jean	3 8 ^e
63	1	Vacher Francois Joseph	4 Janvier
64	13	Vignaud Eugenie	15 Mars
65	37	Vigé Ann Marie	29 Juillet
66	57	Versaille Camille Eugenie	10 8 ^e

Clou et arrêté la présente table contenant soixante cinq actes de naissances et un acte de reconnaissance, ce jour trente Janvier mil huit cent quatre vingt quatre, par nous soussigné, Emile Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.